

**DISCOURS DU PREMIER MINISTRE GUY VERHOFSTADT A L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX "MANAGER DE L'ANNEE 2006".  
Bruxelles, le 10 janvier 2007**

(...)

Il suffit de consulter les rapports de la Banque Nationale (Belgique), de l'OCDE et de le FMI pour découvrir, à l'unanimité, les principales raisons de notre croissance économique supérieure, c.-à-d. une politique menée avec cohérence depuis huit années. Une politique fondée sur quatre piliers : **(I)** des réductions des charges, **(II)** des augmentations du pouvoir d'achat et **(III)** des réformes ciblées, le tout soutenu par **(IV)** des finances publiques saines.

(...) Les impôts et surtout les charges sur le travail diminuent. (...) Plus l'on réduit les charges sur le travail, plus l'on crée de l'emploi et plus les recettes des autorités augmentent.

(...)

Cependant, Mesdames et Messieurs, nous devons aussi voir au-delà des années 2007 ou 2008. Le monde est en pleine mutation. Nous évoluons à une vitesse fulgurante vers ce que j'ai appelé « **l'économie horizontale** ». Nous sommes aujourd'hui dans une phase de transition qui nous mènera de la période industrielle **verticale** à l'ère de l'information **horizontale**. Cette évolution provoquera l'effondrement de quantités de subdivisions et de hiérarchies classiques que nous connaissions jusqu'alors.

(...)

Les autorités doivent (...) renverser tous les obstacles que constituent **ces barrières verticales**. L'une des principales barrières dont souffre notre économie est **la fiscalité (sur le travail)**. Notre pays est acculé par **une imposition du travail parmi les plus lourdes au monde**. Comme je l'ai dit, nous l'avons déjà réduite à de nombreuses reprises ces dernières années. Pourtant, ces réductions ressemblent souvent à des gouttes d'eau dans la mer. La raison en est que, d'un point de vue historique, les autorités retirent la majorité de leurs recettes du travail. Ce qui pourtant n'a rien de logique. **Le travail est justement le facteur primordial de la création de prospérité.** Par conséquent, au lieu d'exporter les marchandises que nous produisons, ce sont nos emplois que nous exportons.

C'est pour cette raison que je plaide pour **un glissement radical des charges**. Par exemple, un glissement des charges sur le travail vers des charges sur **les produits ou la pollution**. Ainsi, les produits étrangers contribueraient de manière plus substantielle à notre sécurité sociale. Dans le même temps, la réduction des charges sur le travail rendrait la fabrication de marchandises nationales meilleur marché.

(Par ailleurs), pour préserver l'héritage environnemental destiné aux générations futures, la meilleure voie, économiquement justifiée, est d'opérer un glissement (des taxes sur) le travail vers la po